

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
 { " " 14 " " six mois.  
 { " " 7 50 " " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.  
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 12 Juin 1866.

### BULLETIN.

Le gouvernement prussien met à exécution ses projets contre les résolutions de l'Autriche et des adhérents qu'elle compte parmi les Etats confédérés.

Un certain nombre de députés holsteinois s'étant réunis, hier, d'après la convocation de M. de Mensdorff à Itzehoe, le général a fait disperser l'assemblée.

Le représentant de l'Autriche ayant protesté, le général Manteuffel l'a fait arrêter et conduire à la forteresse prussienne de Rensbourg.

Le télégraphe ne se trompait peut-être que d'heures et de jours en annonçant l'entrée des régiments turcs dans les Provinces Danubiennes. Plusieurs dépêches, les unes de Vienne, les autres de Bucharest, font connaître que si cette démonstration comminatoire du gouvernement ottoman n'a pas eu lieu, elle est imminente. Entre autres témoignages, il y a la retraite, sur les hauteurs voisines de la capitale, des troupes roumaines qui, probablement, ne s'y croient pas en pleine sûreté.

D'autre part, le nouveau souverain vient de publier un Manifeste dans lequel, loin de décliner la suzeraineté du Sultan, il lui rend un explicite hommage. Cette déclaration faite, le prince de Hohenzollern invoque expressément le droit des Moldo-Valaques à choisir leur gouvernement, et il annonce qu'il s'opposera énergiquement à toute violation du territoire et des droits de la Roumanie.

Ce Manifeste a été remis, sous forme de note diplomatique, aux représentants des puissances garantes à Bucharest. La question est de savoir s'il empêchera l'invasion ottomane. Si cet événement, regrettable à tous les points de vue, avait lieu, ce serait en opposition avec les résolutions de la Conférence de Paris, laquelle, tout en refusant de sanctionner l'élection du prince de Hohenzollern, s'est expressément prononcée contre toute intervention armée dans les Provinces-Unies.

La question si grave des corporations religieuses, en Italie, est en ce moment à l'ordre du jour de la Chambre des députés. L'article 1<sup>er</sup> du projet de loi portant suppression de ces corporations, a été voté dans la séance du 9 juin.

Le général Govone est de retour à Florence; on se demande s'il apporte, signé définitivement par Sa Majesté prussienne, le fameux traité dont l'existence a été si vivement controversée.

Les modifications dans le cabinet de Florence, dont on a parlé, en ces derniers temps, paraissent ne pas devoir se réaliser. Il importe, dit à ce sujet l'Italie, que le gouvernement ne subisse pas de remaniement essentiel: il a engagé l'affaire c'est à lui de la finir. Tout ce qui est arrêté, c'est que M. Sella remplacera au ministère de la marine le général Angioletti qui, sur sa demande, sera chargé d'un commandement dans l'armée active.

J. REBOUX.

### REVUE DES JOURNAUX

Le Journal des Débats juge à propos de prendre la défense de l'Italie:

« Les Italiens vont démentir avec éclat l'opinion du général La Moricière, qui disait: les Italiens ne se battent pas », et les journaux qui leur sont hostiles doivent renoncer à cette phrase, dont ils se sont tant servis: « Qu'avec quatre soldats et un caporal, on aurait raison des Italiens. » Ils vont faire le plus héroïque effort dont soit capable l'énergie d'une grande nation,

sans demander l'assistance des français, et ce n'est pas eux qui obligeront la France à se lancer de nouveau sur le champ de bataille. Mais, dit-on, s'ils sont battus, ne nous faudra-t-il point partir en guerre pour empêcher l'Autriche de leur reprendre la Lombardie? S'ils sont battus, ce qu'à Dieu ne plaise, il est bien douteux que l'Autriche pousse ses avantages au delà du Mincio et pénètre dans la Péninsule pour y rétablir sa domination, au risque de rencontrer l'épée de la France, tandis que son intérêt le plus pressant serait de ramener ses forces du côté de la Prusse et vers l'Allemagne, où s'agit de elle une question bien autrement grave, on peut presque dire la question d'être ou de n'être pas. On ne saurait donc rapprocher aux Italiens d'exposer la France à la nécessité de livrer pour eux de nouvelles batailles, du moins, ils ne l'y exposent que le moins qu'il se peut.

De son côté, le Monde trouve, non sans raison, que Garibaldi tarde à prendre l'initiative:

« Un journal, dit-il, signalait l'autre jour un bruit assez original. Il disait que depuis un an le général Garibaldi est mort et qu'on se sert de son nom comme d'un drapeau. Cette plaisanterie a une apparence de raison. Depuis deux mois, tous les matins, les journaux italiens annoncent le débarquement du héros, le soir on dément la nouvelle. Ces remises incessantes finissent par devenir étranges. Le grand patriote se réserve sans doute de tomber, à la tête de ses volontaires, comme un coup de foudre ou un coup de théâtre. Cela lui ressemblerait assez... Cependant, en voyant cette persistance à se cacher, on pense involontairement au rôle le plus important d'une comédie récente: ce rôle est celui d'une dame qu'on ne voit jamais et qui est toujours sortie quand on la demande. »

Une dépêche qu'on lira plus loin annonce cependant l'arrivée à Gènes de Garibaldi.

On lit dans la France:

« Les Prussiens sont depuis deux jours, dans le Holstein, et la guerre n'est pas déclarée! »

« Bien mieux: les Prussiens, en arrivant prodigent aux Autrichiens, qui s'en vont, toutes les marques de la plus cordiale sympathie. »

« Qu'est-ce que tout cela veut dire, et combien de temps vont encore durer ces démonstrations inattendues qui semblent un défi à l'émotion de l'Europe?... »

« Que revendique l'Autriche dans sa réponse à l'invitation à la Conférence? Rien de plus, d'après l'Union, que le droit public européen, le maintien de la foi jurée. »

« Or, voilà les conditions », poursuit M. de Riancey, qui ont été trouvées de nature à rendre impossible toute réunion de plénipotentiaires? »

« Que prétendait-on donc y agiter, dans cette réunion? La négation du droit public, les rêves d'agrandissement de puissance, l'exclusion de la Papauté, devaient-elles donc former les bases de la Conférence? »

« Non pas apparemment! Et on n'a rien osé articuler de ce genre ni à Londres, ni à Paris, ni à St-Petersbourg. »

« Dès lors, pourquoi la clameur des feuilles officieuses contre l'Autriche? »

La Gazette de France s'exprime ainsi à l'occasion des dispositions stratégiques de la Prusse:

« Les provinces rhénanes, la Westphalie et les provinces limitrophes de la Russie sont complètement dépourvues de troupes; il ne s'y trouve que quelques régiments de Landwehr. Même les forteresses ne sont pas en état de défense. Cela suffit pour prouver l'amitié, sinon les bons offices dont on se croit assuré, à Berlin, de la part de la France et de la Russie. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

Hambourg, 11 juin. — Les Etats du Holstein se sont réunis ce matin à Itzehoe. Le général de Manteuffel a fait disperser les membres de cette assemblée et a fait

arrêter le Commissaire autrichien qui a été envoyé à la forteresse de Rensbourg. Le Commissaire autrichien a protesté au nom de son gouvernement. Les Prussiens marchent sur Altona.

Francofort, 11 juin. — Aujourd'hui à midi aura lieu une séance de la Diète dans laquelle l'Autriche doit demander la mobilisation de l'armée fédérale allemande.

Francofort, 11 juin, 2 heures. — La Diète Germanique votera, jeudi, sur la motion de l'Autriche demandant l'action militaire de la Confédération contre la Prusse.

Munich, 11 juin. — Le lieutenant général de Thaur, chef d'Etat-major de l'armée bavaroise mobilisée, est parti cette nuit pour Vienne avec une mission spéciale.

Berlin, 10 juin. — Un télégramme privé d'Altona en date d'aujourd'hui 11 heures du matin dit que la convocation des Etats du Holstein à Itzehoe est maintenue. On assure que les Prussiens l'empêcheront, n'importe l'endroit où elle aura lieu. Le comte de Karolyin n'a pas encore quitté Berlin.

Rensbourg, 10 juin. — Une proclamation du Général de Manteuffel, adressée aux habitants du Holstein, reconnaît la sage conduite de ces derniers, lors de l'entrée des Prussiens; le ordonne la clôture des sociétés politiques, suspend la publication des journaux politiques non autorisés jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'autorisation et prononce enfin la dissolution du gouvernement local établi par le lieutenant autrichien. Le baron de Scheel-Plessen est chargé de l'administration civile des Duchés avec le titre de Président suprême. Kiel sera le siège des autorités supérieures des Duchés et du commandement militaire. La proclamation annonce que le Roi se propose de convoquer une représentation complète du Schleswig-Holstein, répondant au principe de l'union des Duchés. Pour préparer les voies légales de cette convocation, les Etats des deux Duchés devront se réunir, et les premières mesures pour amener cette réunion sont déjà prises.

Vienne, 10 juin. — Le Major Rodawski, aide de camp du général de Gablentz, est arrivé aujourd'hui, porteur de dépêches de ce dernier. — Des avis officiels d'Altona constatent que les Prussiens ont occupé Bramstedt, Korst et Itzehoe où le général de Manteuffel s'est rendu lui-même. Les Prussiens doivent occuper dans le courant de la journée Gluckstadt et Elmshorn, qui n'est qu'à une demi heure d'Altona. — On assure que les députés Lesser et Kollmann se rendront, malgré tout, aujourd'hui à Itzehoe.

Les avis de Bucharest, en date d'aujourd'hui, ne confirment pas la nouvelle de l'entrée des Turcs dans les Principautés. Toutes les troupes roumaines excepté la cavalerie, avaient quitté Bucharest.

Bucharest, 9 juin. — A l'occasion de la discussion des crédits demandés, en vue d'une agression éventuelle de la Turquie, le gouvernement a déclaré à la Chambre que les mesures qu'il était obligé de prendre, avaient pour unique but de faire respecter la neutralité du territoire Roumain et que nulle pensée d'hostilité contre une puissance quelconque ne les avait inspirées.

Bucharest, 10 juin. — Le gouvernement roumain vient d'adresser aux consuls des puissances étrangères à Bucharest une note circulaire dont voici le résumé:

« A plusieurs reprises, depuis le 23 février, avant comme après l'avènement de Charles I<sup>er</sup>, le gouvernement des Principautés-Unies a déclaré et prouvé qu'il était résolu à respecter les lieux qui le rattachent à l'Empire ottoman. En dehors de cela, il a su maintenir, à l'intérieur, l'ordre le plus parfait. Néanmoins, l'attitude de la Porte et les rapports qui lui parviennent des bords du Danube, ne laissent plus de doute sur l'imminence d'une invasion turque. De plus, des émissaires envoyés par les gouverneurs des forteresses et de la rive droite, ne cessent de pousser les gardes-frontières de la rive roumaine à la révolte. — En face d'une attitude si ouvertement hostile, et qui n'est justifiée, ni par les sentiments que

les Roumains nourrissent pour la cour suzeraine, ni par la crainte d'un état d'anarchie dans les Principautés, le gouvernement déclare qu'il est décidé à s'opposer énergiquement à toute violation du territoire et des droits de la Roumanie, et qu'en vue d'une pareille éventualité il prend toutes les mesures de défense dictées par la nécessité. Il termine, en invitant les consuls à porter ces faits à la connaissance de leurs gouvernements respectifs qui ont garanti l'inviolabilité du territoire des Principautés-Unies. »

Florence, 11 juin. — Un télégramme de Gènes signale l'arrivée de Garibaldi dans cette ville.

L'Opinion donne comme certain qu'il n'a encore été pris aucune délibération relative à un changement ministériel en cas de guerre.

Hier, le ministre du Mexique a remis au roi une lettre de l'Empereur Maximilien qui confère la grand'croix de l'Ordre mexicain au prince Humbert.

Gènes, 11 juin. — Garibaldi est arrivé ici cette nuit: il repartira ce soir, à 5 heures, pour se rendre directement à Côme.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 11 juin 1866.

La dépêche de Hambourg annonçant la dispersion des députés du Holstein par les Prussiens et l'arrestation du commissaire autrichien n'est arrivée ici qu'après la fermeture de la Bourse. Elle a causé partout une vive émotion. La nouvelle de la déclaration de guerre est attendue d'un instant à l'autre.

Le projet de loi sur l'amortissement a été voté aujourd'hui par le Corps législatif. Demain commence la discussion du budget. Le prince Napoléon doit se rendre à Florence, chargé d'une mission particulière.

Peu d'aspirants au trône auront subi plus de vicissitudes que S. A. le duc d'Augustembourg, candidat à la couronne des duchés de Sleswig-Holstein. Aujourd'hui même il est en butte à une nouvelle tribulation; en effet, par suite de l'entrée des forces prussiennes dans le Holstein, ce prince a dû quitter la ville de Kiel où il avait jusqu'ici résidé, attendant que la Diète ait quel que jour enfin statué sur le sort de sa candidature. Le duc a quitté Kiel le 7 juin, par le chemin de fer, se dirigeant vers Altona. Il se sera rencontré avec le général Gablentz arrivé à Altona avec la brigade autrichienne Kabik et tout le personnel du gouvernement du Holstein.

Le gouvernement anglais vient d'envoyer deux bâtiments de guerre, une frégate et une canonnière à vapeur à Helligoland dans la mer du Nord, pour observer les événements.

Le vice amiral Tegethoff, commandant des forces navales de l'Autriche dans l'Adriatique, a mis, le 8 juin, son pavillon sur la frégate cuirassée Hapsbourg en armement à Pola.

L'Empereur a honoré hier de sa présence les courses de Fontainebleau. Cette réunion, favorisée par un temps magnifique, avait attiré une assistance brillante. Presque tous les sportsmen connus étaient présents. Les courses ont obtenu leur succès habituel; bien qu'une chaleur accablante ait diminué l'attrait qu'on pouvait prendre aux différentes luttes de la journée.

Le gouvernement espagnol se dispose à renforcer son escadre dans le Pacifique; deux frégates La Princesse des Asturies et la Gerona se sont rendues à Cadix où elles attendront des ordres ultérieurs.

La compagnie du chemin de fer de Barcelone à la frontière française a été sur le point de suspendre le service des trains par suite de l'absence de la plupart des chauffeurs qui s'étaient mis en grève en voyant que la compagnie était obligée de diminuer leurs salaires par suite de la crise financière actuelle. On a pu cependant continuer le service en remplaçant les récalcitrants par des surnuméraires.

En général, on se préoccupe peu de l'autre côté des Pyrénées des améliorations sociales; nous sommes donc heureux de pouvoir dire qu'il vient de se former, à

Madrid, une agence pour les domestiques. Cette entreprise aura son journal et elle encouragera par des récompenses les serviteurs qui se sont fait remarquer par leur probité et leur dévouement.

Pour toute la correspondance: J. Reboux.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

#### QUESTION DU COLLÈGE

Nous recevons les trois lettres suivantes que nous insérons par ordre de dates:

A Messieurs les représentants de l'opinion publique roubaixienne.

« MESSIEURS SIOEN-PIN, L... et... »

« Il en est jusqu'à trois que l'on peut nommer! »

« Vous avez parfaitement bien fait de résoudre en faveur de votre rentrée dans la polémique, la question que vous vous posez sur les explications données de part et d'autre au sujet de l'organisation de notre collège; une solution contraire eût privé vos concitoyens d'une éducation admirable... Quelle force! quelle urbanité! quelle logique serrée! et surtout quelle sincérité, dans le dernier écrit que vous nous consacrez! Vraiment, c'est comme chez Nicolle... Toujours de plus en plus fort... N'allez pas croire, chers et excellents collègues, qu'en louant ainsi l'une de vos œuvres, je cherche à désunir les auteurs... Oh non, vous vous complétez si bien! Ne craignez pas non plus, que renouant la discussion par articles, nous vous forcions à répéter une troisième ou quatrième fois les arguments si péremptatoires que le Conseil municipal eut le mauvais goût de trouver inférieurs aux répliques qui vous étaient adressées de toute part? non encore... »

« Honneur au courage malheureux, il a droit surtout à se consoler des échecs présents par des rêves de triomphes futurs. Je ne demande donc aujourd'hui l'ospitalité du Journal que pour vous adresser publiquement mes sincères et chaleureux compliments; mais comme il doit être permis à l'un de ceux que vous qualifiez si bien de vénérables, de donner en même temps quelques petits avis, voici les miens, très chers et très jeunes collègues. »

« Vous nous prouvez à votre manière... Qu'aux âmes bien nées le nombre des années n'attend pas la valeur n'attend pas le nombre des années. »

« Et pour ajouter à votre valeur... numérique... vous... l'opinion publique: »

« C'est-à-dire la chose la plus insaisissable... la plus variable que l'on puisse citer... Ce n'est pas maladroite, mais ce n'est pas neuf... En tout cas, cela ressemble un peu aux arguments en extrême très bons à produire par des jeunes gens qui mieux que des vieillards peuvent dire... l'avenir est à nous! »

« Heureux âge que le vôtre! On ne doute de rien, on parle de tout avec candeur, on blâme tout avec une adorable naïveté... et quand on se trompe on en est quitte pour le reconnaître quelques jours plus tard. »

« Cependant, croyez-moi, il ne faut point abuser de ce beau privilège de légèreté, c'est donc très amicalement que je vous engage à réfléchir un peu plus sur certaines assertions hasardées semées çà et là dans vos écrits. »

« Exemples: »

« 1<sup>o</sup> Taxer l'un de vos collègues d'avoir éprouvé une juste indignation contre le Conseil qui ne l'a pas fait siéger dans une commission, n'est-ce pas une traduction libre de la fable de l'Ours écrasant la tête de son ami pour le défendre d'une mouche? »

« 2<sup>o</sup> Accuser d'erreurs grossières (j'emploie le mot poli) un savant distingué et très estimé... pour devoir reconnaître ensuite que l'on s'est trompé complètement... n'est-ce pas le plagiat d'un personnage célèbre de Beaumarchais... qui prétend... qu'il en reste toujours quelque chose? »

« 3<sup>o</sup> Dire que le pensionnat de Marq n'a produit aucun bachelier... n'était-ce pas une inconcevable légèreté? Car l'auteur lui-même a dû le reconnaître, peu de jours après! »

« 4<sup>o</sup> Ajouter, et l'affirmer à deux reprises dans les journaux, que le collège Saint-Jean à Douai a supprimé depuis trois

(26)